

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt général.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;

~~Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites~~ Vu l'arrêté

Du 27 Août 1943 pris par application de la loi n° 421 du 28 Juillet 1943

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la place et la Fontaine Mercadal (Place Duthil) avec les façades, élévations et toitures des maisons de la Place sise sises sur les parcelles cadastrales 379 à 381.384.391. section C à FOIX (Ariege).

Parcelles cadastrales visées : 379 à 381.384.391. section C

Propriétaires intéressés :

section C

AUDOYE Henri 6 place Duthil Foix (Ariège) 394.

BEGUERRE Germain, 8 place Duthil Foix 395.

CAZENAVE René, capitaine, 3 rue du Mercadal Foix (Ariege) 384.

DUTHIL Christiane (Mlle) 4 place Duthil Foix 392.

ORTET Jean (Vve et héritiers) 16 rue Del-
casse Foix 379.381.

ORTET avec DEANJEAN Barthélémy 4 rue Delacasse
Foix 380.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du départe-
ment pour les archives de la préfecture, au Maire
de la commune de FOIX et aux propriétaires
intéressés.

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
de son exécution.

Paris, le

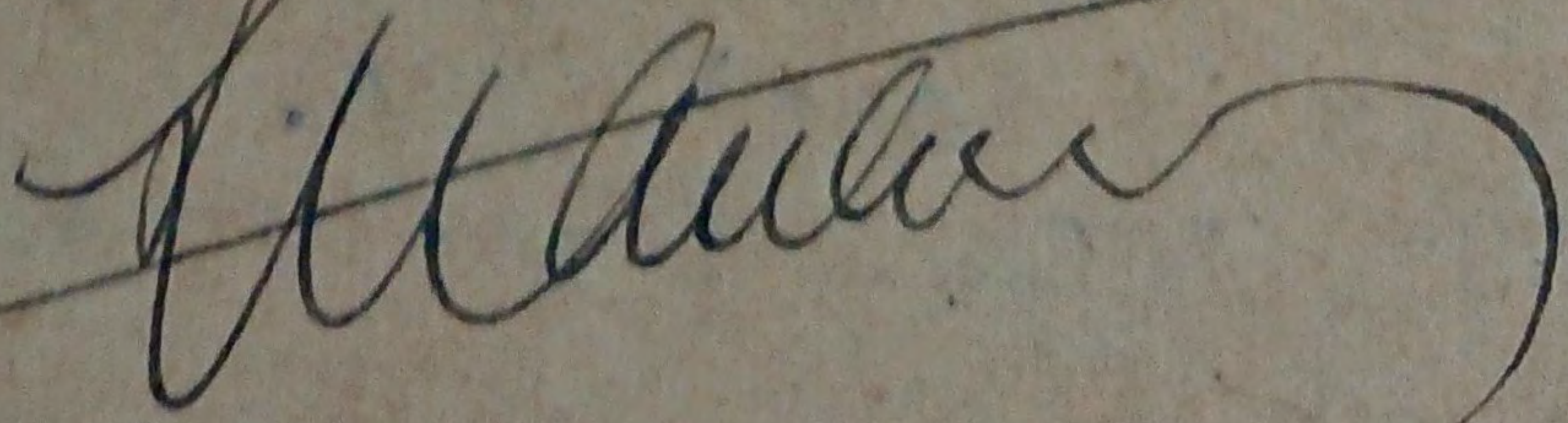
7 JANV 1944

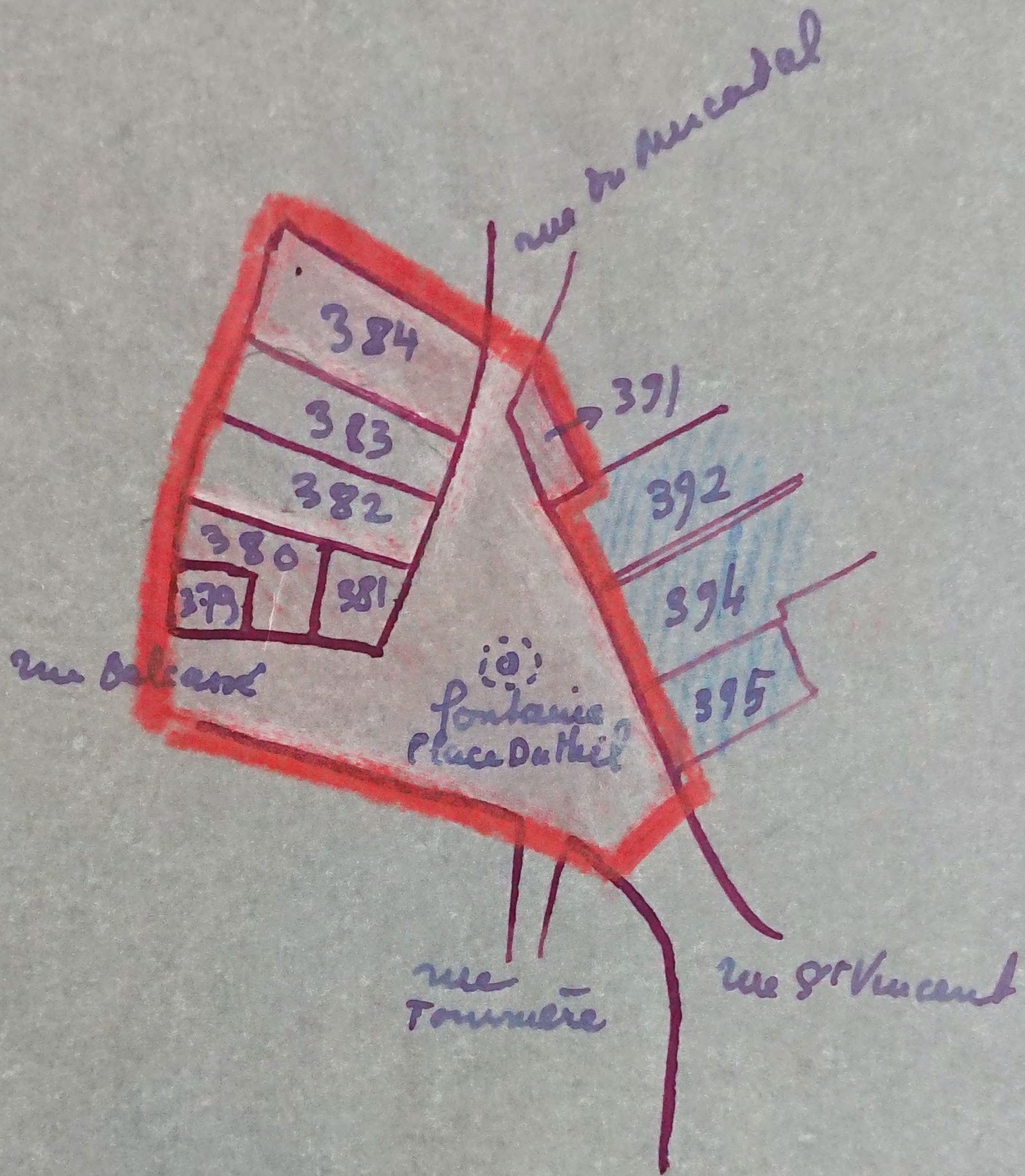
1944

Par Délégation

Le Conseiller d'Etat

Secrétaire Général des Beaux-Arts





Ariège

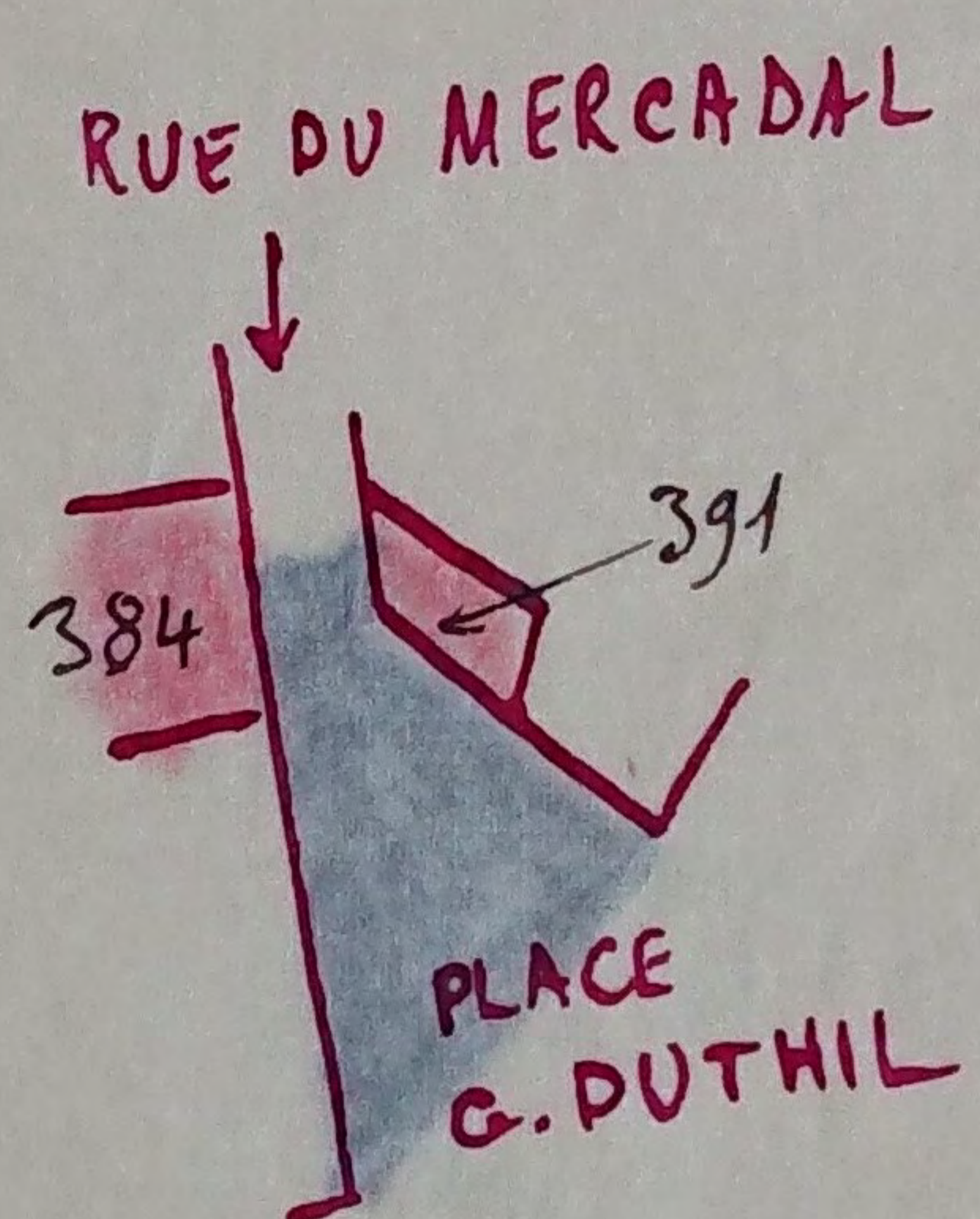
FOIX

Ancienne place du Mercadal

(Place Daubert)



Limite du site ██████████





Ariège. Foix

Ensemble de M. aisons de bois du XV^e siècle
rue du Mercadal

-  maisons inscrites sur l'inventaire
-  sol inscrit sur l'inventaire